



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. limitée
8 juin 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Troisième session
Genève, 6-10 juin 2011

**Projet de rapport de la Commission du commerce
et du développement sur sa troisième session**

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé du Président.....	2
A. Examen de l'évolution du système commercial international et renforcement de sa contribution au développement et à la reprise économique.....	2

Résumé du Président

A. Examen de l'évolution du système commercial international et renforcement de sa contribution au développement et à la reprise économique

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Les délibérations de la Commission au titre du point 4 de l'ordre du jour se sont appuyées sur la présentation de la note d'information du secrétariat (TD/B/C.I/15) par M^{me} Mina Mashayekhi, Administratrice chargée de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base, et sur les interventions de personnalités de haut niveau: M. H. V. Singh, Secrétaire général adjoint de l'OMC, et M. José Manuel Salazar-Xirinachs, Directeur exécutif pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Un certain nombre d'ambassadeurs et de hauts responsables ont aussi pris part au débat.

2. La note d'information du secrétariat intitulée «Examen de l'évolution du système commercial international et renforcement de sa contribution au développement et à la reprise économique» a été vivement appréciée car elle renfermait une analyse qui incitait à la réflexion. Le secrétariat y soulignait que la croissance par le commerce restait une donnée essentielle des stratégies de développement adoptées par les pays au lendemain de la crise, et qu'elle devait être complétée par des politiques actives visant à renforcer les capacités de production, la transformation structurelle et la diversification économique, et appuyer la création d'emplois et l'ajustement du marché du travail, dans le cadre d'une politique de commerce et de développement globale. La libéralisation du commerce et les disciplines commerciales exerçaient une influence croissante sur les politiques commerciales et industrielles ainsi que sur le marché du travail. L'interdépendance des politiques exigeait que le système commercial international laisse une plus grande marge d'action aux pays dans le choix des instruments utilisés pour favoriser le développement.

3. Les participants ont noté que la reprise «à deux vitesses» enregistrée, qui était caractérisée par une croissance plus rapide dans les pays en développement que dans les pays développés, attestait des changements structurels à l'œuvre dans l'économie mondiale. Les débouchés économiques se déplaçaient vers le Sud, aboutissant à un système commercial international multipolaire marqué par la montée en puissance des pays en développement émergents. Les pays en développement avaient été les principaux moteurs de la reprise, avaient été une source notable d'importations provenant de tous les pays et étaient devenus, après la crise, une destination encore plus importante des exportations qu'auparavant. Leur forte demande d'importations avait aidé de nombreux pays à faire face à la contraction de la demande mondiale pendant et après la crise. La croissance rapide et dynamique des pays en développement avait créé des pôles nouveaux et supplémentaires d'échanges et de croissance: on s'attendait à ce que plus de la moitié de la croissance mondiale provienne des pays en développement dans les années à venir et à ce que la composition différente de leur demande – axée sur les matières premières, l'énergie et les produits alimentaires – crée des débouchés sans précédent pour les pays en développement. Inversement, de nombreux pays étaient particulièrement préoccupés par la persistance d'un chômage élevé et par une croissance sans emploi.

4. Les pays en développement continuaient de rencontrer divers obstacles dans le processus de reprise. Le chômage généralisé, les inégalités croissantes, le chômage élevé des jeunes et l'importance du secteur informel continuaient d'entraver une reprise partagée et durable, au détriment de la lutte contre la pauvreté et de la réalisation des objectifs du

Millénaire pour le développement. Même si certaines régions enregistraient une reprise dynamique des échanges et de l'activité économique, les exportations mondiales n'avaient pas encore retrouvé leur niveau d'avant la crise, et de nombreux pays en développement continuaient de souffrir des conséquences de la crise – surtout ceux dont les exportations étaient tributaires des produits de base. Les hausses récentes et l'instabilité persistante des cours des produits de base causaient des difficultés considérables aux exportateurs comme aux importateurs, et les prix élevés des produits alimentaires enregistrés récemment suscitaient des inquiétudes ayant trait à la sécurité alimentaire. La compétitivité externe des pays en développement avait souffert, en raison de l'appréciation de leur monnaie provoquée par des entrées accrues de capitaux qui nécessitaient la mise en place de contrôles.

5. Le commerce revêtait désormais une plus grande importance dans la croissance économique et le développement de tous les pays et dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; les liens croissants noués entre les pays en matière d'expansion du commerce étaient caractérisés par l'existence de réseaux mondiaux d'approvisionnement et par le renforcement du rôle joué par les pays émergents. La stratégie de croissance par le commerce demeurait valable pour contribuer au développement, en particulier à celui des petits pays qui comptaient sur la demande extérieure pour maintenir leur croissance. Les grands pays qui enregistraient des excédents commerciaux pourraient privilégier la demande intérieure pour leur croissance, même si le commerce continuait d'être important pour eux. Compte tenu de cette interdépendance accrue, les mesures commerciales nationales avaient des effets sur le bon fonctionnement des processus de production dans d'autres pays. À cet égard, il a été fait allusion à la multiplication récente des mesures qui restreignent le commerce appliquées par les pays du G-20, qui portaient sur 0,6 % de leurs importations.

6. Il a toutefois été souligné que le commerce ne débouchait pas automatiquement sur la croissance et le développement. La libéralisation du commerce était une condition nécessaire, mais pas la seule, à la croissance économique et au développement. Il n'était pas non plus optimal d'appliquer dans tous les pays la même stratégie de libéralisation. Le choix de la politique commerciale, notamment l'adoption d'un niveau de protection raisonnable, dépendait du niveau de développement du pays concerné, de la taille de son marché, de l'enchaînement et du calendrier des mesures, ainsi que des politiques complémentaires.

7. Le secteur des services, notamment des services infrastructurels, ainsi que le commerce de services, pouvaient réellement servir de tremplin à la croissance économique des pays en développement. Ce secteur avait accru sa part de la valeur ajoutée, avait joué un rôle croissant dans la diversification des exportations, avait renforcé l'efficacité économique, avait permis d'atteindre des objectifs publics (par exemple, la santé et l'éducation) et avait absorbé une grande partie de la main-d'œuvre en créant des emplois.

8. Un grand nombre de pays en développement n'avait pas été en mesure de tirer parti des possibilités offertes par le commerce international. Les PMA, les pays en développement sans littoral et les pays plus petits et plus vulnérables économiquement ont continué de se heurter à des obstacles structurels importants, en particulier aux contraintes pesant sur l'offre, qui empêchaient le commerce de contribuer au développement. Par conséquent, il faut absolument s'attaquer à ces obstacles, en mettant en place des capacités productives compétitives, en promouvant le développement des infrastructures et en appuyant la mise au point et la diffusion de technologies, notamment par des partenariats publics-privés, afin d'accroître l'accès aux capitaux, aux compétences et à la technologie, et remédier aussi aux problèmes urgents liés à l'environnement et aux changements climatiques. À cet égard, il a été jugé important de réaliser des progrès, comme convenu à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA, dans la mise en œuvre intégrale et

concrète du Plan d'action d'Istanbul. On a souligné la nécessité de renforcer l'aide au commerce et le cadre intégré renforcé, ainsi que d'élargir la contribution de l'APD, afin de s'assurer que ces programmes sont bien exécutés et font l'objet d'une répartition équitable des ressources.

9. Le rôle important que l'État avait à jouer en tant que catalyseur ou habilitateur de la transformation structurelle a été reconnu. La politique commerciale devait s'accompagner de politiques complémentaires, notamment d'une politique industrielle et d'une politique du travail, et de la mise en place de systèmes de sécurité sociale, dans le cadre d'une stratégie de développement globale et intégrée, afin de pouvoir obtenir des résultats positifs – renforcement des capacités d'approvisionnement, diversification des exportations et création d'emplois, réduction des inégalités, atténuation de la pauvreté, accès aux services essentiels, etc. – surtout pour les pauvres. On pourrait envisager de concevoir une panoplie de politiques commerciales et connexes qui contribuent au développement, dans laquelle le modèle de croissance par le commerce serait associé à des mesures actives et modernes de politique industrielle et de politique du travail qui seraient adaptées à un environnement commercial de plus en plus ouvert.

10. Les participants ont noté que par le passé, le système commercial international avait été axé de manière prédominante sur la libéralisation du commerce, et avait souvent négligé les incidences sur les capacités productives, l'emploi et le développement. Il a donc été jugé important de corriger cette orientation traditionnelle et d'aligner les stratégies et les disciplines en matière de libéralisation sur des objectifs de développement plus larges. Les pays en développement devraient avoir la possibilité de concevoir des stratégies de libéralisation dont le contenu, l'ampleur, le rythme et le calendrier leur conviennent car une réforme progressive a plus de chances de déboucher sur un ajustement indolore du marché du travail et d'empêcher la destruction d'emplois dans les secteurs d'importation. Cela était aussi nécessaire pour prévenir toute désindustrialisation et créer des capacités productives endogènes. Par conséquent, un traitement spécial et différencié et une réciprocité qui ne soit pas totale étaient des principes importants qui devaient être pleinement mis en œuvre dans le système commercial international.

11. Si le système commercial international permettait d'élargir l'accès aux marchés et de faciliter l'entrée sur les marchés, cela pourrait aussi contribuer à stimuler la demande de travail, en particulier dans le secteur des exportations. On a souligné la nécessité de veiller à ce que ces politiques soient bien conçues, en ciblant les secteurs ayant de fortes chances de créer des emplois et d'accroître la productivité, notamment le secteur manufacturier à forte intensité de main-d'œuvre, ainsi que l'agriculture et les services, y compris par le mode 4 et le mouvement de main-d'œuvre. On estimait que l'intégration régionale, en particulier l'intégration et la coopération Sud-Sud, jouait un rôle particulièrement important en vue de surmonter les contraintes de taille et d'améliorer de manière sensible les perspectives d'exportation et d'emploi. La conclusion récente du Cycle de négociations de São Paulo sur le Système global de préférences commerciales (SGPC) – qui a considérablement élargi l'ensemble des produits visés et abaissé les droits de douane appliqués – contribuait particulièrement à stimuler un commerce Sud-Sud interrégional en croissance rapide. Les participants ont noté que des instruments de politique industrielle soigneusement conçus, tels que les obligations de résultats, pouvaient aider à promouvoir l'emploi local et la mise en valeur du capital humain. L'importance d'une marge d'action accrue, ainsi que de la cohérence des politiques et d'une bonne gouvernance, a été soulignée.

12. Il était essentiel de prendre des mesures qui facilitent l'ajustement du marché du travail aux chocs exogènes et qui créent des emplois afin d'optimiser les effets bénéfiques du commerce, car la libéralisation du commerce avait accru la vulnérabilité et la précarité des travailleurs en rendant le marché du travail plus sensible aux chocs extérieurs. On a souligné les difficultés particulières auxquelles se heurtaient les pays en développement

dans la mise en œuvre de telles mesures, la plupart d'entre eux ne disposant pas d'assurance chômage ou d'autres mécanismes d'indemnisation des chômeurs en cas de perte de revenu. La protection sociale était donc indispensable dans une économie ouverte. Il importait aussi d'investir dans le capital et dans la population parallèlement à la libéralisation du commerce, d'autant plus que la mondialisation faisait des compétences un atout croissant. À cet égard, il a été jugé important d'aider les pays en développement à appliquer des mesures de ce type par le biais de l'aide au commerce, au développement et à l'emploi. Des systèmes de protection sociale solides et bien conçus pourraient aussi remédier au problème de la précarité des emplois et des revenus.

13. Il a été souligné que le système commercial multilatéral constituait la pièce maîtresse du système commercial international. Le système commercial multilatéral ouvert, équitable, transparent, prévisible, non discriminatoire et réglementé avait joué un rôle important en vue de préserver l'ouverture des marchés et de contenir le protectionnisme pendant la crise, et ses règles commerciales avaient généralement fait la preuve de leur solidité. L'impasse dans laquelle se trouvait actuellement le Cycle de négociations de Doha à l'OMC était très préoccupante. On a mis l'accent sur le fait qu'une nouvelle prolongation des négociations pouvait entacher la crédibilité du système commercial multilatéral et que l'OMC devait donc être renforcée en tant que gardienne de ce système. Le Cycle de Doha représentait pour les pays en développement leur meilleure chance de corriger les déséquilibres actuels, de rendre le système plus équitable et plus favorable au développement, de stimuler l'économie mondiale et de renforcer la création d'emplois. Il fallait donc s'efforcer de le faire aboutir dans le cadre d'un engagement unique et en mettant fortement l'accent sur le développement – en accordant une attention particulière aux questions qui préoccupent les PMA, les pays en développement sans littoral et les pays plus petits et plus vulnérables économiquement, notamment par une aide au commerce vigoureuse.

14. Se tournant vers l'avenir, les participants ont souligné l'importance d'obtenir des résultats rapides sur les questions revêtant un intérêt essentiel pour les PMA, telles que l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent, le coton, l'octroi d'une dérogation pour les services et l'accession à l'OMC, ainsi qu'un ensemble de mesures portant sur quelques questions n'intéressant pas que les PMA qui sont fortement axées sur le développement, telles que la facilitation du commerce, avant la fin de l'année en cours. Il fallait réfléchir aux prochaines étapes, étant donné que les résultats du Cycle fixeraient les modalités du commerce mondial pendant les prochaines décennies et auraient un effet durable sur le développement et l'emploi. Certains participants ont souligné la nécessité d'aboutir à un ensemble de mesures qui ouvriraient concrètement les marchés afin de créer de nouvelles possibilités de croissance. D'autres orateurs ont souligné qu'il importait d'obtenir que l'ensemble des résultats de Doha relève d'un engagement unique dans un futur proche, et d'engager la réflexion sur des questions urgentes du XXI^e siècle, telles que les «questions de Singapour» relatives à la concurrence et à l'investissement. À plus long terme, les participants ont pris note des arguments invitant à réfléchir à un renforcement du système commercial multilatéral et à améliorer son fonctionnement, par exemple concernant l'engagement unique et le programme élargi.

15. Les participants ont fait l'éloge des travaux de la CNUCED, qui jouait un rôle important dans le suivi, l'évaluation et l'analyse de l'évolution du système commercial international, et dans l'aide que reçoivent les pays en vue de surmonter les obstacles au développement lors de leur participation au commerce international et au système commercial international – par exemple, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique commerciale nationale, et les négociations commerciales multilatérales et régionales. On estimait que les analyses et les délibérations intergouvernementales de la CNUCED contribuaient grandement à renforcer et à faire avancer la connaissance des questions essentielles relatives à la politique commerciale et au programme des négociations

commerciales, et à aider les pays à prendre conscience des avantages à tirer d'une intégration bénéfique au système commercial international. La collaboration de la CNUCED avec d'autres organisations était appréciée – par exemple avec l'OIT et l'OMC, et dans le cadre de l'Initiative de collaboration internationale sur le commerce et l'emploi.

16. En guise de résumé, le Président a réaffirmé que le commerce jouait désormais un rôle plus important dans la croissance économique et le développement de tous les pays et dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les liens croissants noués entre les pays en matière d'expansion du commerce avaient été caractérisés par le rôle des pays émergents et de chaînes d'approvisionnement mondiales en pleine mutation. Toutefois, la croissance du commerce ne débouchait pas automatiquement sur le développement, comme l'avait montré la crise mondiale. En outre, la libéralisation du commerce était une condition nécessaire, mais pas la seule, à la croissance économique et au développement, surtout dans les pays en développement. La politique commerciale devait s'accompagner de politiques complémentaires et de la mise en place d'un système de sécurité sociale dans le cadre d'une stratégie de développement globale et intégrée, afin d'obtenir des résultats positifs dans des domaines tels que le renforcement des capacités d'offre, la diversification des exportations et la création d'emplois, l'atténuation de la pauvreté et l'accès aux services essentiels – surtout pour les pauvres. On pourrait envisager de mettre au point une panoplie de politiques commerciales et connexes contribuant au développement. Par exemple, il importait de veiller à ce que les réformes du commerce aient des effets positifs sur l'emploi en mettant en place une politique nationale du travail, et en garantissant des aides aux travailleurs et aux entreprises. Au niveau mondial, le système commercial multilatéral constituait la pièce maîtresse du système commercial international. Il devrait être renforcé par la conclusion du Cycle de Doha comme prévu, dans le cadre d'un engagement unique et en mettant fortement l'accent sur le développement, c'est-à-dire en accordant une attention particulière aux questions revêtant un intérêt pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les pays plus petits et plus vulnérables économiquement. En outre, l'OMC devait être renforcée en tant que gardienne du système commercial multilatéral, dont émanent les règles et les disciplines nécessaires à garantir un système ouvert, réglementé, prévisible et transparent. Le commerce Sud-Sud offrait aussi de nouvelles possibilités d'accroître les échanges aussi bien entre pays en développement qu'entre ces pays et le reste du monde. Enfin, la CNUCED jouait un rôle important, dont se félicitaient les pays, en suivant l'évolution du système commercial international. Ses analyses et ses délibérations intergouvernementales contribuaient à renforcer et à faire avancer la connaissance des questions essentielles relatives à la politique commerciale et au programme des négociations commerciales, et aidaient les pays à envisager des orientations adaptées en vue de traiter ces questions aux niveaux national, régional et multilatéral.
